

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

-:-

Nombre de conseillers
en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq,
le 5 novembre à dix-neuf heures,
le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance
publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire**.

Date de la convocation : 29/10/2025

Présents : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1ère Adjointe, Mr
JOSSET Antoine, 2ème Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3ème adjointe, MM. TELLIER
Adrien, PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy, Mme ADET Florence

Excusé : M. LÉVEILLÉ David

M. JOSSET Antoine a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025/33 :

SECRETARIAT : Reliure des registres d'état civil -

M. le Maire fait part aux conseillers de la nécessité d'effectuer les reliures de trois décennies de registres d'état civil. Il présente le devis sollicité auprès de l'Atelier Quillet dans le cadre du marché groupé passé avec le Centre de Gestion de la Mayenne.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de l'Atelier Quillet de Loix d'un montant de 297,00 € HT,
- DECIDE D'IMPUTER la dépense à l'article 2188 en section d'investissement,
- AUTORISE le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,
Le Maire,

